

LISTE DES PIECES TECHNIQUES

ANNÉE 2021

En complément des pièces communes à toute demande de subvention, vous êtes tenus de transmettre des pièces techniques spécifiques aux dispositifs, dont vous trouverez la liste ci-dessous :

1. Le(s) projet(s) d'action élaboré(s) sur le document joint.
2. Les bilans des actions et les listes des ménages, établis selon les modèles en vigueur joints :
 - Bilan intermédiaire 2019
 - **ASELL Généraliste/ASELL Renforcé/ASC/ARL/ASELL CD** : liste des ménages
 - **ALL** : bilan d'activité intermédiaire synthétique des actions avec les informations suivantes (caractéristiques du public suivi, moyens et outils mis en place, partenariat développé, coordination avec les autres dispositifs, difficultés spécifiques liées à la mise en œuvre de l'action, perspectives et évolutions envisagées).

(Dans l'éventualité où les actions seraient achevées, produire le bilan final de l'année 2019)

- Bilan intermédiaire 2020
 - **ASELL Généraliste/ASELL Renforcé/ASC/ARL/ASELL CD** : liste des ménages
 - **ALL** : bilan d'activité intermédiaire synthétique des actions avec les informations suivantes (caractéristiques du public suivi, moyens et outils mis en place, partenariat développé, coordination avec les autres dispositifs, difficultés spécifiques liées à la mise en œuvre de l'action, perspectives et évolutions envisagées).